

COMMUNE DE BEDARRIDES

Salle des Verdeaux

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025 A 18h30

SECONDE CONVOCATION SANS CONDITION DE QUORUM POUR ABORDER LES POINTS FIXES A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2025 POUR LEQUEL LE QUORUM N'A PAS ETE ATTEINT

Lors du Conseil Municipal du mercredi 15 octobre 2025, à l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel des élus, a fait le constat de l'absence de quorum requis pour la tenue de la séance du Conseil Municipal. En effet, seuls treize (13) membres étaient présents sur les vingt-neuf (29) élus en exercice.

Aux termes de l'article L.2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Pour que le quorum soit atteint, il est donc nécessaire que le nombre de membres en exercice du Conseil Municipal qui sont effectivement présents à la séance soit supérieur à la moitié du nombre de membres en exercice du Conseil Municipal ; le nombre étant le cas échéant arrondi à l'entier supérieur.

Dès lors, en l'absence de quorum, Monsieur le Maire a levé la séance publique à 18 heures 50.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est à nouveau convoqué pour le mercredi 22 octobre 2025 à 18 heures 30 et délibèrera valablement sans condition de quorum sur tous les points à l'ordre du jour.

Il est précisé que l'ordre du jour du 15 octobre 2025 reste inchangé et que les pièces annexes ont déjà été valablement transmises dans le cadre de la convocation du Conseil Municipal du 15 octobre 2025.

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- I-** Ouverture de séance : vérifications des présents, des pouvoirs et du nombre de votants.
- II-** Désignation du secrétaire de séance
- III-** Décisions du Maire
- IV-** Projets de délibérations :

➤ ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 juin 2025
2. Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites dans les centres anciens de la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat : Commune de Bédarrides
3. Règlement intérieur d'utilisation des salles et espaces communaux
4. Mise à disposition de la salle des Verdeaux en période préélectorale et électorale en vue des élections municipales 2026 pour les réunions publiques
5. Mise à disposition des salles communales en période préélectorale et électorale en vue des élections municipales 2026 pour les réunions de travail
6. Rapport d'activité 2024 - Activité opérationnelle et Bilan de la saison des feux de forêt au 01 septembre 2025 du SDIS de Vaucluse

➤ **URBANISME**

7. Abrogation de la délibération n°2019-066
8. Lancement de la procédure de cession du chemin rural de la brèche
9. Cession d'une partie de la parcelle AB 131

➤ **FINANCES**

10. Règlement intérieur d'attribution des subventions aux associations
11. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bédarrides
12. Avenant n°2 au contrat de Vaucluse ambition
13. Sortie d'inventaire d'un coffre-fort
14. Demande de subvention : Aide à l'archivage

➤ **RESSOURCES HUMAINES**

15. Mise à jour du tableau des effectifs
16. Adhésion au contrat d'assurance groupe mis en place par le CDG 84 pour la couverture des risques statutaires
17. PSC – Risque Santé
18. Modalités de remboursement des frais de déplacement du personnel

V- Questions diverses.

N.B : Pour le déroulé, merci de vous reporter au précédent dossier préparatoire de la séance du 15 octobre pour les points à aborder.

Fait à Bédarrides, le jeudi 16 octobre 2025 pour affichage et avis.

Le Maire,
Jean BÉRARD

